



VILLE de RODEZ  
CCAS

## DECISION DU VICE-PRESIDENT N° 2025-431

### OBJET

#### **E.H.P.A.D. COMBAREL**

Contrat de services pour le système de sécurité incendie  
avec la société SAS MARTI ELECTRICITE (12850 Onet-le-Château)

Le Vice-Président du C.C.A.S. de RODEZ,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles R.123-21 et R.123-22, permettant au Président ou au Vice-Président d'agir sur délégation du Conseil d'Administration, par voie de décisions, dans certaines matières,

Vu la délibération n°2020.038 du Conseil d'Administration du C.C.A.S. en date du 29 juillet 2020 déléguant au Président ou au Vice-Président la charge de gérer, par voie de décisions, les affaires telles que précisées par les articles du Code de l'Action Sociale et des Familles ci-dessus rappelés,

Vu le budget de l'exercice en cours,

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup> :** De signer, avec la société SAS MARTI ELECTRICITE, 162 avenue des Rosiers, 12850 Onet-le-Château, un contrat de services pour assurer les prestations de maintenance du système de sécurité incendie des installations de l'E.H.P.A.D. COMBAREL.

La maintenance annuelle pour l'ensemble de ces prestations est de : 7 222,11 € HT soit 7 944,32 € TTC.

Les interventions de dépannage font l'objet d'une facturation complémentaire au tarif horaire de 128 € HT.

Une mise à jour des prix intervient chaque année à la date anniversaire de prise d'effet du contrat.

Ce contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 01 05 25.

A l'expiration de cette durée il sera reconduit tacitement par périodes annuelles sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec AR trois mois au moins avant l'expiration de la période en cours.

Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'exercice en cours, au compte 61568.

**Article 2 :** La Directrice du C.C.A.S. est chargée de l'exécution de la présente décision.

Le Président certifie exécutoire la présente décision,  
Envoyée par voie dématérialisée en Préfecture, le  
Publiée, le

Le Président du C.C.A.S.,  
Pour le Président et par délégation :  
La Directrice du C.C.A.S.,

  
Aurora ALBINET

Fait à RODEZ, le 13 mai 2025

Le Vice-Président du C.C.A.S.

  
Francis FOURNIE

**Délais et voies de recours :** Conformément à l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

# CONTRAT DE SERVICES

SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

EHPAD COMBAREL (12)

Offre N° : CF24-12-31124-A

Revision	Date	N° Offre	Remarque
	01/05/2025	<b>CF24-12-31124-A</b>	Contrat de maintenance

	Contact(s) Commercial(s)	
Nom	CARLES LAURENT	
Tel	05.65.78.02.48	
E-mail	marti.electricite@orange.fr	

Référence de l'offre : **CF24-12-31124-A**  
Paraphe Client :

Paraphe :

FF

# CONDITIONS PARTICULIERES

Contrat conclu entre :

EHPAD COMBAREL	
Capital	
Localisation Siège social	9, Place Jean-Paul SALVAN – 12000 RODEZ
Immatriculée au RCS de	
Sous le N° suivant	
Représentée par	Mme CASSAN Christine – Directrice
Téléphone	05 82 24 05 89
Adresse mail	direction.ehpadcombarel@mairie-rodez.fr

ci-après dénommée le **CLIENT**,

Et

SAS MARTI ELECTRICITE	
Capital	140 000 Euros
Localisation Siège social	162, Avenue des Rosiers - 12850 ONET LE CHATEAU
Immatriculée au RCS de	RODEZ
Sous le N° suivant	353008436
Implantation locale	
Certifiée APSAD F7	163/06/I7.F7 - SIEMENS
Adresse	162, Avenue des Rosiers - 12850 ONET LE CHATEAU
Téléphone	05.65.78.02.48
Représentée par	LOUBIERE Marie - Gérante

ci-après dénommée , **SAS MARTI**

Il a été convenu ce qui suit :

## ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Les présentes Conditions Particulières, leurs annexes et les rapports de maintenance font partie intégrante du Contrat de Maintenance. Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles SAS MARTI assurera les prestations de maintenance des équipements (mentionnés dans l'Article 4) exploités par le Client sur le site indiqué à l'Article 2 des Conditions Particulières. En cas de contradiction, les présentes Conditions Particulières prévalent sur les Conditions Générales dont le Client déclare avoir pris connaissance et qu'il accepte sans réserve.

## ARTICLE 2 : LIEU D'EXECUTION

Les prestations seront réalisées sur le(s) site(s) défini(s) ci-après :

Site : EHPAD COMBAREL	Contact client
Adresse : 9, Place Jean-Paul SALVAN 12000 RODEZ	Nom : Mme CASSAN Christine Société : EHPAD COMBAREL Fonction : Directrice Téléphone : 05 82 24 05 89 @ mail : direction.ehpadcombarel@mairie-rodez.fr

Référence de l'offre : **CF24-12-31124-A**

Paraphe Client :

Paraphe :

FF

### ARTICLE 3 : DATE DE PRISE D'EFFET / DUREE DU CONTRAT

Ce contrat est conclu pour une durée d'un an à compter de sa date d'effet du 01 05 25.

A l'expiration de cette durée il sera reconduit tacitement par périodes annuelles sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec AR trois mois au moins avant l'expiration de la période en cours.

### ARTICLE 4 : PERIMETRE DU CONTRAT

Le présent contrat est dimensionné sur la base des informations qui suivent.

#### INSTALLATION(S) - 6LB-0630086662 – EHPAD COMBAREL

Les quantités et références de chaque matériel sont détaillées par les techniciens dans leurs rapports d'intervention.

Système de Détection Incendie		N° Equipement : 50001826516	Nom Equipement : SDI/FC2040-STT20	Quantitatif
	•	TABLEAU REPETITEUR		4
	•	DET.MULTICRITERE - FDOOT221		19
	•	DETECTEUR OPTIQUE - FDO221		261
	•	DETECTEUR THERMIQUE - FDT221		10
	•	DECLENCHEUR MANUEL - FDM22x		10
	•	FC20 - GAMME SINTESO		1
Système de Mise en Sécurité Incendie		N° Equipement : 50001847116	Nom Equipement : CMSI/STT20	Quantitatif
	•	ALIMENTATION ELECTRIQUE - AUTRES		2
	•	CLAPET COUPE FEU (CCF)		27
	•	COFFRET DE RELAYAGE ET VENTILATEUR		7
	•	COMMANDE NON STOP ASCENSEUR		20
	•	DEVERROUILLAGE ISSUE DE SECOURS		6
	•	OUVRANT DE DESENFUMAGE EN FACADE		6
	•	PORTE COUPE FEU (PCF BATTANTE)		20
	•	VOLET DE DESENFUMAGE POUR CONDUIT		48
	•	MEA		34
	•	STT20 - GAMME SINTESO		1
•	VENTILATEUR DE DESENFUMAGE		7	
Evacuation				
	•	DIFFUSEUR SONORE		58
Alimentation				
	•	BATTERIE 12V 12 Ah		2
	•	BATTERIE 12V 17 Ah		4
	•	BATTERIE 12V 24 Ah		2

#### PRESTATION(S)

Référence de l'offre : **CF24-12-31124-A**

Paraphe Client :

Paraphe :

FF

La description de nos prestations se trouve dans le dossier réglementaire et technique qui accompagne notre offre.

<b>PRESTATION EN CONFORMITE A LA NF S61-933</b>			
<b>Essais fonctionnels</b>	<b>Prestations Sécurité Incendie</b>	<b>Niveau de service</b>	<b>Prestataire</b>
➤ Advanced Service Center	Gestion et suivi technique du contrat	Coordination contractuelle Dispatching maintenance préventive et corrective	MARTI + SIEMENS
➤ Maintenance préventive des éléments centraux ECS, CMSI, Coffret déportés CMSI (MD20)	- Màj versions logielles - Màj textes de zones	1 Visite par an selon calendrier à définir	MARTI + SIEMENS
➤ Alimentations Electriques	Annexe J	1 Visite par an lors de nos visites de contrôle des éléments centraux	MARTI + SIEMENS
➤ Système de Détection Incendie - SDI	Annexe B	100% des points en essai	MARTI
<b>Pour les SSI de catégorie A comportant plus de deux ZS, les essais fonctionnels doivent être réalisés en deux visites espacées au minimum de quatre mois</b>			
➤ Centralisateur de Mise en Sécurité – CMSI ➤ Essais Fonctionnels en mode Manuel	Annexe C	Pour chaque scénario, essais fonctionnels en mode manuel depuis l'UCMC - 1 visite par an	MARTI
➤ Centralisateur de Mise en sécurité – CMSI Essais Fonctionnels en mode Automatique	Annexe C	Pour chaque scénario, essais fonctionnels à partir du déclenchement d'un des éléments choisis de façon aléatoire dans la ZD considérée. - 1 visite par an	MARTI + SIEMENS
➤ SMSI – Alarme Evéuation	Annexe E	Lors de notre intervention portant sur les essais fonctionnels en mode automatique	MARTI + SIEMENS
➤ Compartimentage - PCF	Annexe F	Lors de notre visite portant sur les essais fonctionnels en mode manuel (EFM)	MARTI
➤ Remplacement des éléments à durée de vie limitée	Batteries	Fourniture et pose durant visite	Inclus
➤ Reconditionnement des détecteurs optiques ponctuels	Gamme SINTESO	Fourniture et pose Le remplacement sera à réaliser lors de la maintenance suivant annexe B	Inclus
➤ Information à l'exploitation	1 session (4 personnes maximum conseillées) durant une visite d'Essais Fonctionnels		MARTI+ SIEMENS
➤ Assistance complémentaire	Commission de sécurité Organisme de contrôle triennal		Sur devis

Référence de l'offre : **CF24-12-31124-A**

Paraphe Client :

Paraphe :

FF

Accès à notre service d'Assistance et de support Technique en Dépannage		
➤ Assistance Téléphonique	24h/24 7j/7	Inclus
➤ Plage d'intervention	Lun-Ven, hors jours fériés 8h00 -12h00 et 13h30 - 17h15	Inclus
➤ Délai d'intervention pour dépannage de niveau III NFS 61-933	16 h ouvrées	
➤ Intervention(s) de dépannage	Selon tarif en vigueur à date d'intervention	Facturable
➤ Service logistique	Mise à disposition du matériel sous 8h à 16h ouvrées	Inclus
➤ Compte-rendu d'interventions	A l'issu de chaque visite de maintenance et/ou de dépannage, nos techniciens vous remettent un document précisant l'état fonctionnel des systèmes concernés par le contrat et ultérieurement un rapport atytestant de la réalisation des vérifications fonctionnelles et des opérations de maintenance sur vos installatons	Inclus
<b>MONTANT TOTAL CONTRAT HT</b>		<b>7 222.12 €</b>

La première visite aura lieu dans les trois mois suivant la signature du contrat. Dans le cadre d'installations de sécurité incendie, a l'issue de chaque visite un compte-rendu de vérification périodique Q7 vous sera remis par votre intervenant Siemens, au plus tard un mois après la réalisation de la visite. Par la suite la planification des visites se fera à la date anniversaire de la première visite plus ou moins 1 (mois).

Informations complémentaires pour les systèmes de Sécurité Incendie :

Nous pouvons également vous proposer d'autres prestations qui feront l'objet d'un devis spécifique :

- Intervention 24h/24h sous un délai de 2h ou 4h après l'appel à notre service Building Line ;
- Bilan annuel quantitatif et qualitatif des interventions réalisées par nos équipes techniques ;
- Audit qualitatif et quantitatif des systèmes concernés par le contrat de service suite à la cessation de celui-ci.

Nota : En l'absence des documents nécessaires à la bonne exécution des prestations objet du Contrat, SIEMENS SAS proposera au Client, sur devis, la reconstitution d'une partie des constituants du dossier d'identité du SSI (tableau de corrélation et plans d'implantation).

Dans le cas où le Client souscrit la prestation d'horaire d'intervention 24h sur 24h, le technicien d'astreinte rappelle le Client dans l'heure.

## ARTICLE 5 : REDEVANCE ANNUELLE

La redevance annuelle pour l'ensemble de ces prestations et établie aux conditions économiques en vigueur à la date de la présente proposition est de :

Référence de l'offre : **CF24-12-31124-A**

Paraphe Client :

Paraphe :

FF

Bâtiment	Activité	Total base HT (€)	Total option HT (€)	Total HT (€)
EHPAD COMBAREL	SECURITE INCENDIE	7 222.11 €		7 222.21 €

- Montant total annuel en euro HT : 7 222.11 €
- Montant TVA (20%) : 722.21 €
- Montant total annuel en euro TTC : 7 944.32 €

Dans le cas où elles ne sont pas souscrites au présent contrat, les interventions de dépannage font l'objet d'une facturation complémentaire aux tarifs horaire en vigueur soient :

Maintenance Corrective :	Sécurité Incendie
Client sous contrat	128€ HT

Coefficient de majoration pour intervention en dehors des jours ouvrés et des heures normales : 1,75

#### Forfaits de déplacement / Prise en charge

- Forfait région Parisienne et Client distant < 50 Kms : 101.... € HT
- Forfait Client distant > 50 Kms et < 100 Kms : 188..... € HT
- Forfait Client distant > 100 Kms : 285..... € HT

Pièces détachées selon tarif en vigueur.

Nota : Ces prix sont actualisés chaque année en fonction des conditions économiques.

## ARTICLE 6 : ACTUALISATION DES PRIX

La mise à jour des prix intervient chaque année à la date anniversaire de la prise d'effet du présent Contrat conformément à l'article 7 des Conditions Générales.

## ARTICLE 7 : FACTURATION – MODE DE PAIEMENT

**Fréquence de facturation** : La facturation de la redevance intervient annuellement.

**Terme de facturation** : A Prestation réalisé.

**Mode de paiement** : Le paiement de la redevance s'effectue par **virement** à 45 jours fin de mois

## ARTICLE 8 : PARTICULARITES

Lors des deux visites préventives réalisées par les techniciens de SIEMENS et/ou de SAS MARTI, la participation de nos techniciens sera conditionné à :

- Donner l'accès aux locaux et aux appareils à contrôler ou à maintenir

Référence de l'offre : **CF24-12-31124-A**

Paraphe Client :

Paraphe :

FF

- Mettre tout moyen facilitant l'accès aux matériels installés ou renforçant la sécurité de nos techniciens
- Mettre à disposition le registre de sécurité
- La mise à disposition du personnel à former lors de la visite préventive type 1

## ARTICLE 9 : SIGNATURE

Limite de validité de l'offre : 1 mois à partir de la date de la présente proposition.  
Fait en deux exemplaires originaux dont un pour chacune des Parties.

A ...ONET LE CHATEAU.....

le ...01/05/2025.....

Pour le Client  
Nom, qualité du signataire  
Signature et cachet Client"

Pour SAS MARTI

Nom, qualité du signataire  
Mme LOUBIERE Marie

Pour le Président  
Par dérogation  
Le Vice-Président  
Francis FOURNIE

SAS MARTI  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
162 Avenue des Rosiers  
12850 ONET LE CHATEAU  
Tél. 05 65 78 02 48  
SIRET 353 008 438 00036

Pour chacune des Parties, signer la présente page et parapher chacune des autres pages

Référence de l'offre : **CF24-12-31124-A**

Paraphe Client :

Paraphe :

FF

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Décision n°2025.431 : EHPAD COMBAREL - Contrat de services pour le

Objet de l'acte : système de sécurité incendie avec la société SAS MARTI ELECTRICITE  
(12850)

.....  
Date de décision: 13/05/2025

Date de réception de l'accusé 16/05/2025  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : DEC2025431

Identifiant unique de l'acte : 012-261201073-20250513-DEC2025431-AU

.....  
Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 1 .4

Commande Publique

Autres types de contrats

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : DEC2025.431.pdf ( 99\_AU-012-261201073-20250513-DEC2025431-AU-  
1-1\_1.pdf )

Annexe : DEC2025.431 annexe.pdf ( 99\_AU-012-261201073-20250513-  
DEC2025431-AU-1-1\_2.pdf )  
contrat de services